

# COMPTAGESMA

---

• Expertise Comptable • Commissariat aux Comptes

## Associés

Sébastien BUET

Philippe CHATELLIER

Patrice COÏC

Christian GAILLARD

Thomas LE PORS

Victor RICHARD

Mélanie VILLALARD

## ASSOCIATION POLE CRISTAL

Siège Social : 48 Promenade  
de la Fontaine des Eaux  
22100 DINAN

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

#### **Saint-Malo**

13, rue du Clos Matignon  
35400 Saint-Malo  
Tél. 02 99 40 96 52  
Fax 02 99 40 18 29

[saint-malo@comptagesma.fr](mailto:saint-malo@comptagesma.fr)

#### **Dinan**

6, rue de la Tramontane  
ZA des Alleux  
22100 Taden  
Tél. 02 96 85 27 85  
Fax 02 96 85 25 76

[dinan@comptagesma.fr](mailto:dinan@comptagesma.fr)

#### **Rennes**

8 bis, rue Jean Macé  
35000 Rennes  
Tél. 02 99 40 96 52  
Fax 02 99 40 18 29

---

#### **Comptagesma**

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Rennes  
SARL au capital de 276 655 euros  
RCS St Malo B 316 643 782 - N° TVA intracommunautaire FR76 316 643 782

#### **Comptagesma Audit**

Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes  
SARL au capital de 12 040 euros  
RCS St Malo B 379 014 764 - N° TVA intracommunautaire FR22 379 014 764

## **Rapport du commissaire aux comptes**

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 16 juin 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association POLE CRISTAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans votre rapport de gestion et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à Saint Malo, le 24 mai 2011*

*Le commissaire aux comptes*

COMPTAGESMA AUDIT

---



Philippe CHATELLIER

---

**Bilan**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	10 119	7 049	3 070	6 324
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	266 543	78 808	187 736	171 485
Autres immobilisations corporelles	26 123	11 249	14 874	18 535
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	390		390	390
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>303 190</b>	<b>97 105</b>	<b>206 085</b>	<b>196 750</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				3 684
Créances				
Usagers et comptes rattachés	29 889		29 889	22 642
Autres créances	70 369		70 369	153 392
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	157 226		157 226	389
Charges constatées d'avance	5 145		5 145	28 174
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>262 629</b>		<b>262 629</b>	<b>208 280</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>565 818</b>	<b>97 105</b>	<b>468 713</b>	<b>405 030</b>



**Bilan**

	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	117 166	117 166
Report à nouveau	100 181	52 905
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>27 576</b>	<b>47 276</b>
Subventions d'investissement	90 553	91 027
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>335 477</b>	<b>308 375</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
<b>Emprunts</b>		
<b>Découverts et concours bancaires</b>		2 767
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		2 767
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 469	47 178
Dettes fiscales et sociales	53 220	36 430
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	100	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	55 448	10 280
<b>DETTES</b>	<b>133 237</b>	<b>96 655</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>468 713</b>	<b>405 030</b>

**Compte de résultat**

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	126 625	28,06	58 709	15,93	67 916	115,68
Production stockée						
Production immobilisée	44 883	9,95	53 005	14,39	-8 123	-15,32
Subventions d'exploitation	319 951	70,91	305 000	82,78	14 951	4,90
Reprises et Transferts de charge	140	0,03	2 000	0,54	-1 860	-93,00
Cotisations	4 650	1,03	4 750	1,29	-100	-2,11
Autres produits	1 300	0,29			1 300	
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>497 549</b>	<b>110,27</b>	<b>423 464</b>	<b>114,93</b>	<b>74 085</b>	<b>17,49</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exte	180 595	40,02	139 569	37,88	41 026	29,39
Impôts et taxes	9 216	2,04	10 840	2,94	-1 624	-14,99
Salaires et Traitements	178 594	39,58	140 645	38,17	37 949	26,98
Charges sociales	72 603	16,09	55 823	15,15	16 781	30,06
Amortissements et provisions	57 718	12,79	22 641	6,14	35 078	154,93
Autres charges	2 439	0,54	12 270	3,33	-9 831	-80,12
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>501 165</b>	<b>111,07</b>	<b>381 788</b>	<b>103,62</b>	<b>119 378</b>	<b>31,27</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-3 616</b>	<b>-0,80</b>	<b>41 677</b>	<b>11,31</b>	<b>-45 293</b>	<b>-108,68</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	512	0,11	289	0,08	223	77,25
Charges financières	205	0,05			205	
<b>Résultat financier</b>	<b>307</b>	<b>0,07</b>	<b>289</b>	<b>0,08</b>	<b>18</b>	<b>6,37</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-3 309</b>	<b>-0,73</b>	<b>41 966</b>	<b>11,39</b>	<b>-45 274</b>	<b>-107,88</b>
Produits exceptionnels	18 691	4,14	5 603	1,52	13 088	233,59
Charges exceptionnelles						
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>18 691</b>	<b>4,14</b>	<b>5 603</b>	<b>1,52</b>	<b>13 088</b>	<b>233,59</b>
Impôts sur les bénéfices	-12 194	-2,70	293	0,08	-12 487	NS
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>27 576</b>	<b>6,11</b>	<b>47 276</b>	<b>12,83</b>	<b>-19 700</b>	<b>-41,67</b>

**COMPTES ANNUELS**

**2010**

**Période du 01/01/2010 au 31/12/2010**

**Annexe**

**GROUPE SECOB**  
■ AUDIT, CONSEIL ET EXPERTISE COMPTA

**SECOB**



## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :  
POLE CRISTAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010, dont le total est de 468 713 euros  
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 27 576 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010  
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/03/2011 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 8 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

**Notes sur le bilan**

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	7 282	2 836		10 119
Immobilisations corporelles	229 622	64 217	1 173	292 666
Immobilisations financières	405			405
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>237 309</b>	<b>67 053</b>	<b>1 173</b>	<b>303 190</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles	958	6 090		7 049
Immobilisations corporelles	39 601	51 628	1 173	90 056
Immobilisations financières				
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS &amp; PRO</b>	<b>40 560</b>	<b>57 718</b>	<b>1 173</b>	<b>97 105</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>206 085</b>

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 836	64 217		67 053
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>2 836</b>	<b>64 217</b>		<b>67 053</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service		1 173		1 173
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>1 173</b>		<b>1 173</b>

**Notes sur le bilan**

**Actif circulant**

**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 105 792 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	<b>Montant brut</b>	<b>Echéances à moins d'un an</b>	<b>Echéances à plus d'un an</b>
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	390		390
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	29 889	29 889	
Autres	70 369	70 369	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 145	5 145	
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>105 792</b>	<b>105 402</b>	<b>390</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

**Produits à recevoir**

	<b>Montant</b>
Etat - produits à recevoir	1 741
Divers - produits à recevoir	52 329
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>54 070</b>



**Notes sur le bilan**

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	117 166			117 166
Report à Nouveau	52 905	47 276		100 181
Résultat de l'exercice	47 276		19 700	27 576
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	91 027	18 216	18 691	90 553
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>308 375</b>	<b>65 492</b>	<b>38 390</b>	<b>335 477</b>

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	24 469	24 469		
Dettes fiscales et sociales	53 220	53 220		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	100	100		
Produits constatés d'avance	55 448	55 448		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>133 237</b>	<b>133 237</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 580
Dettes provis. pr congés à payer	12 540
Charges sociales s/congés à payer	6 643
Charges sociales - charges à payer	1 729
Clients - avoir à établir	100
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>	<b>24 591</b>

**Notes sur le bilan**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 145		
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>5 145</b>		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	55 448		
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>55 448</b>		